

Centre Communal d'Action Sociale

1, place du Maréchal Leclerc
67520 Marlenheim

Tel: 03.88.59.93.83 - Fax : 03.88.59.29.50

Courriel : franck@marlenheim.com

PLAN CANICULE

Qui est concerné ?

L'article L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles du 30 juin 2004 prévoit que « les Maires recueillent les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande ». Ainsi, peuvent s'inscrire en Mairie :

- ↪ Des personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail,
- ↪ Des personnes âgées de 65 ans et plus,
- ↪ Des personnes adultes handicapées.

Ces données sont confidentielles et leur divulgation à des personnes non habilitées est condamnée par le Code Pénal.

Quel est l'objectif ?

Ces données peuvent être utilisées afin de prendre contact régulièrement avec les inscrits lors d'un plan d'alerte et d'urgence. En effet, dès lors qu'un plan d'alerte atteint le niveau 3, les services municipaux sont tenus de prendre régulièrement contact avec les personnes inscrites sur le registre afin de vérifier qu'elles adoptent les bons réflexes pour faire face soit à une canicule, soit à une période de grand froid.

Comment s'inscrire ?

Toute personne désirant s'inscrire sur ce registre est priée de compléter la feuille ci-jointe et de la faire parvenir à l'Hôtel de Ville en

- ↪ le déposant au bureau du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pendant les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h à 12h et du jeudi au vendredi de 14h à 17h),
- ↪ le déposant dans la boîte aux lettres « Mairie » située Place du Maréchal Leclerc,
- ↪ l'envoyant par mail à franck@marlenheim.com.

Un récépissé sera transmis au bénéficiaire lui confirmant la prise en compte de son inscription.

Comment se désinscrire ?

Pour se désinscrire, il suffit simplement de prendre contact avec le bureau du Centre Communal d'Action Sociale (Tel : 03 88 59 93 83 / franck@marlenheim.com).

En cas de nécessité, n'hésitez pas à joindre :

le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au 03.88.59.93.83.

la Mairie de Marlenheim au 03.88.59.29.59.

En cas d'urgence, appelez :

votre médecin traitant

les pompiers (18), le Samu (15), la Gendarmerie (17)

le numéro de secours européen (112)



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool

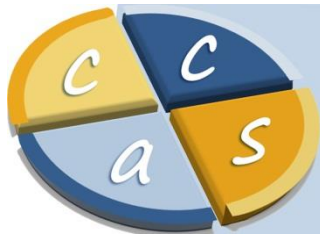


Éviter les efforts
physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Centre Communal d'Action Sociale

1, place du Maréchal Leclerc
67520 Marlenheim

Tel: 03.88.59.93.83 - Fax : 03.88.59.29.50

Courriel : franck@marlenheim.com

PLAN CANICULE – INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Identité du bénéficiaire

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Adresse : 67520 MARLENHEIM

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Situation de famille (en couple / en famille / isolé(e)) :

Aides et interventions auprès du bénéficiaire

Est-ce que le l'intéressé(e) bénéficie d'une aide à domicile ? (si oui, merci de préciser laquelle)

.....
.....
.....

Personnes à prévenir

Personne 1	Personne 2
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Téléphone 1 :	Téléphone 1 :
Téléphone 2 :	Téléphone 2 :

Inscription réalisée par

- L'intéressé(e),
- Autre : NOM et Prénom :
Qualité : Téléphone :

Fait à Marlenheim, le

Signature